



## Information sur présentations externes, conférenciers et invités dans les écoles

| Information sur l'activité                                                      |                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Nom de l'école                                                                  | Ecole Secondaire de la Vérendrye |
| Date                                                                            | 2024-03-09                       |
| Nom du conférencier invité ou organisation                                      | FESFO                            |
| Titre de l'activité                                                             | Présentation du jeu Zoovernance  |
| Lieu                                                                            | ESC La Vérendrye                 |
| Nom des présentateurs                                                           | En attente de retour             |
| Thème ou objectif de l'activité et public cible                                 |                                  |
| Découvrir les bases de la gouvernance d'un organisme à but non lucratif (OBNL). |                                  |

### **Lien avec le curriculum et/ou le but de l'activité**

**Pour le cours de civisme CHV205 :**

- ☐ Comprendre les responsabilités d'une citoyenneté active
- ☐ Analyser le fonctionnement des institutions démocratiques
- ☐ Développer des compétences en participation civique
- ☐ Appliquer des processus décisionnels collectifs

**Pour le cours de développement humain HHG4MF :**

- ☐ L'engagement communautaire
- ☐ La prise de décision éthique

**Pour le cours de leadership PLF4MF :**

- ☐ L'analyse de styles de leadership
- ☐ L'organisation de projets

### **Documents à distribuer, cadeaux ou publications qui seront fournis**

**Un jeu de société spécialement créé sera utilisé.**

### **Date maximale d'affichage**

(au plus tard 14 jours avant l'évènement)

**2026-02-26**

**La loi sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves oblige les conseils solaires à rendre publique leur politique concernant les conférenciers tiers dans les écoles.**

**Les écoles doivent fournir des renseignements précis aux parents et aux tuteurs chaque fois que des conférenciers ou des groupes externes sont invités à parler aux élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année lors d'événements organisés à l'école, au moins 14 jours civils avant la date à laquelle les présentations auront lieu.**